

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 11 décembre 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES CENTRALES NUCLÉAIRES

DÉPÔT DU RAPPORT INTITULÉ «LES CONSÉQUENCES DE L'ACCIDENT NUCLÉAIRE DE TCHERNOBYL POUR LE CANADA»

Mme Monique B. Tardif (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, conformément aux dispositions de l'article 67(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, un rapport intitulé *Les conséquences de l'accident nucléaire de Tchernobyl pour le Canada*.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ LÉGISLATIF SUR LE PROJET DE LOI C-7

Mme Lise Bourgault (Argenteuil—Papineau): Monsieur le Président, en tant que présidente du Comité législatif sur le projet de loi C-7, Loi concernant les archives du Canada et modifiant la Loi sur le droit d'auteur, j'ai l'honneur de faire rapport du projet de loi avec modifications.

[Traduction]

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ LÉGISLATIF SUR LE PROJET DE LOI C-14

M. Anthony Roman (York-Nord): Monsieur le Président, à titre de président du comité législatif chargé d'étudier le projet de loi C-14, tendant à modifier la Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur l'accise, j'ai l'honneur de faire rapport du projet de loi sans propositions d'amendement.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

PÉTITIONS

ON DEMANDE L'ABOLITION DE DROITS AFFECTANT L'IMPORTATION DE LIVRES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai plusieurs pétitions à présenter aujourd'hui. Elles portent les signatures de gens de tout le pays, mais la plupart des signataires sont de ma circonscription et de la région d'Ottawa-Est. Attendu que le gouvernement du Canada a

imposé des droits de représailles sur les livres importés en langue anglaise, que ces droits ont rendu la littérature et l'information moins accessibles aux Canadiens, qu'ils font peu de tort au secteur de l'édition des États-Unis, mais désavantagent les consommateurs, les éditeurs, les libraires, les distributeurs de livres et le secteur culturel du Canada, et que l'augmentation du prix des livres met à rude épreuve les programmes et la politique d'acquisition de toutes nos bibliothèques publiques et spécialisées, les pétitionnaires demandent humblement au Parlement d'annuler ces droits qui menacent de causer un tort irréparable à l'industrie canadienne du livre et de compromettre la politique fédérale en matière d'industries culturelles lors des négociations sur le libre-échange. J'ai à peu près huit pétitions semblables ce matin, monsieur le Président.

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, je vous soumetts des pétitions qui vous sont adressées, ainsi qu'à l'honorable Chambre des communes. Elles sont signées par des centaines de citoyens canadiens qui déclarent humblement que le gouvernement a imposé, sur les livres anglais importés, des droits de représailles qui sont injustes et rendent la littérature et l'information moins accessibles aux Canadiens. Bien que ces droits fassent peu de tort au secteur de l'édition des États-Unis, ils désavantagent les consommateurs, les éditeurs, les libraires, les distributeurs et le secteur culturel du Canada. L'augmentation du prix des livres met à rude épreuve les programmes et la politique d'acquisition de toutes nos bibliothèques publiques et spécialisées. De fait, la majoration de 10 p. 100 a entraîné une baisse des ventes de 25 p. 100. Les soussignés, vos pétitionnaires, demandent humblement au Parlement d'abroger ce droit de douane négatif et maladroit qui menace de causer des torts irréparables à l'industrie canadienne du livre et de compromettre la politique fédérale en matière d'industries culturelles lors des négociations au sujet du libre-échange.

Il y a des Canadiens qui se demandent franchement si notre ministre des Finances (M. Wilson) ne trouve pas la lecture terriblement exigeante. Les pétitionnaires demandent humblement au Parlement d'inciter le ministre à commencer à lire de façon un peu plus positive. Ces pétitions émanent de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest, du Québec, des provinces Maritimes, notamment Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Il n'y a pas une seule région au Canada qui ne soit pas représentée parmi les centaines de noms figurant dans les nombreuses pétitions déposées aujourd'hui. Nous avons maintenant déposé des centaines de pétitions comptant des milliers de noms. J'espère que